

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENFORTH RESOURCES INC.

65, rue Front Est, bureau 304, Toronto (Ontario) M5E 1B5

RENFORTH ENTREPREND LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION DU PROJET NEW ALGER

Toronto – Le 20 janvier 2014 – Renforth Resources Inc. (CNSX: RFR)

(« **Renforth** ou l'**entreprise** ») est heureuse d'annoncer le commencement des activités d'exploration du projet New Alger. En février 2014, Renforth entreprendra un programme de forage d'une longueur minimale de 600 mètres axé sur le site de la mine Thompson-Cadillac longeant l'autoroute 117 et à environ 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Malartic, au Québec.

« Je suis très heureuse d'être en mesure de commencer les activités de forage de l'ancien gîte de la mine en février. Certes, le programme est modeste, mais ne perdez pas de vue le fait que nous forons les filons de quartz dans la faille de Cadillac et que nous y avons trouvé des veines aurifères en surface. Dans ce cas-ci, nous pourrons effectuer plusieurs trous de forage peu profonds afin d'ajouter à la base de données des travaux de forage conformément au règlement 43-101; ceci nous permettra d'effectuer l'évaluation des premières ressources conformes à la norme 43-101 pour cette ancienne mine ». Affirme Nicole Brewster, présidente et PDG chez Renforth. (Traduction libre)

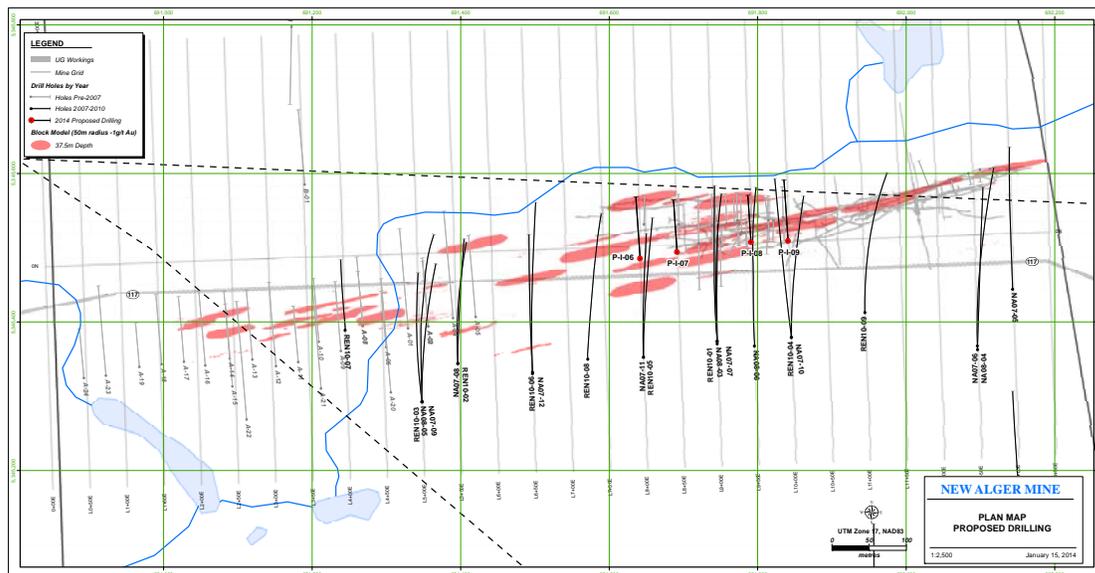
Points marquants du projet d'exploration

1 – Un contrat a été attribué à Foramex Diamond Drilling pour ce projet. Puisqu'ils sont situés dans la région de Rouyn-Noranda au Québec, et qu'ils embauchent une main-d'œuvre qualifiée et expérimentée au niveau local, c'est un avantage rentable pour Renforth. Le site du projet est situé en bordure de l'autoroute principale entre Rouyn-Noranda et Malartic au Québec.

2 – Forage ciblé– Renforth prévoit effectuer des forages à l'extrémité ouest de l'ancienne mine, à environ 25 mètres au nord de l'autoroute comme illustré ci-dessous.

3 – Brian H. Newton et Philip Burt, géoscientifiques professionnels, ont conçu ce programme dans le but d'atteindre des objectifs conformément au règlement 43-101, en utilisant les échantillonnages opérationnels de l'ancienne mine ainsi que les anciennes données d'exploration. Ce programme est la première étape du travail nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Travaux de forages prévus



La carte ci-dessus représente le ciblage approximatif des premiers travaux de forage; ceux-ci sont conçus de façon à entrecouper la minéralisation connue à proximité de la surface dans les filons 1, 2 et 3. Si les résultats sont positifs, ces forages démontreront une certaine continuité et renforceront la confiance vis-à-vis du modèle actuel, qui consiste en une combinaison de forages anciens et de forages plus récents conformément au règlement 43-101. Ce modèle devrait nous mener à une première évaluation des ressources conformes au règlement 43-101 pour la mine Thompson-Cadillac.

Les informations techniques contenues dans ce communiqué de presse ont été revues et approuvées par monsieur Brian H. Newton, géoscientifique professionnel, qui a agi à titre de personne qualifiée selon la norme canadienne 43-101.

À PROPOS DE RENFORTH

Renforth Resources Inc. est une entreprise d'exploration de Toronto avec des intérêts dans deux projets d'exploration : New Alger, propriété anciennement exploitée, située dans le camp minier de la faille de Cadillac au Québec, et le projet Mina Pilar, situé au sud-ouest de Madrid en Espagne, aussi un ancien producteur d'or.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Renforth Resources Inc.

Nicole Brewster

President and Chief Executive Officer

Tél. : (416) 368.5049 Fax : (416) 368.3151

Courriel: nicole@renforthresources.com

Aucune autorité régulatrice n'a approuvé ou désapprouvé le contenu de ce communiqué de presse.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives ainsi que certaines informations en vertu des lois sur les valeurs mobilières, notamment en ce qui concerne la conformité aux normes 43-101 dans le projet New Alger. Toutes les déclarations à l'exception des énoncés de faits historiques sont prospectives. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par des termes comme « pouvoir », « vouloir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables qui font référence à des événements et des résultats futurs. Ces déclarations et ces informations sont fondées sur les opinions et les attentes actuelles des membres de la direction. Toutes les déclarations prospectives sont incertaines par nature et sujettes à diverses hypothèses et incertitudes ainsi qu'à divers risques, notamment la nature spéculative de l'exploration minière et de l'exploitation minière, la fluctuation des prix des matières premières, les difficultés d'obtenir les autorisations nécessaires, les licences et les permis ainsi que la disponibilité du financement comme il est expliqué en plus de détail dans les documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Les événements et les résultats actuels peuvent différer de façon importante des prévisions annoncées dans les énoncés prospectifs et le lecteur est prié de ne pas s'y fier indûment. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de leur diffusion et l'entreprise n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements à moins que la loi applicable ne l'exige expressément.